



CTA du 28 janvier 2021

Avis présentés par la FSU

Avis 1 :

Le CTA demande la tenue dans l'année scolaire d'un GT CPE sur les conditions de travail, principe acté il y a trois ans.

Avis 2 :

Le CTA demande un aménagement national des programmes en lycée, en raison des contraintes sanitaires et de leurs conséquences sur l'enseignement dispensé aux élèves durant cette année.

Avis 3 :

Le CTA demande l'annulation du grand oral en lycée compte tenu de l'impossibilité de préparer les élèves dans les conditions sanitaires actuelles et le retour à des épreuves terminales nationales ponctuelles et anonymes.

Avis 4 :

Le CTA se prononce sur la nécessité urgente que le rectorat communique à tous les personnels toutes les informations utiles au sujet de la procédure de fusion des LEP Camille Claudel & Marie Curie.

Avis 5 :

Le CTA demande la garantie du maintien de l'emploi de tous les personnels (enseignants, CPE, administratifs, techniques, etc.) dans le nouveau lycée issu de la fusion des LP Camille Claudel & Marie Curie.

Avis 6 :

Le CTA exige que les instances académiques et départementales ne se réunissent pas le même jour et avec des horaires respectueux des personnels administratifs comme des représentants des personnels.